

Le Canada et le Manitoba s'engagent à protéger la nature pour les générations actuelles et futures

Audubon se réjouit de la signature d'une nouvelle entente qui permettra de protéger d'importants habitats d'oiseaux et d'appuyer la conservation dirigée par les Autochtones



10 mars 2025



Common Loon. Photo: Benjamin Olson / Audubon Photography Awards.

Dans le cadre d'un nouveau protocole d'entente signé le 26 février 2025, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba ont convenu de reconnaître, d'élever et de soutenir les peuples autochtones à titre d'intendants des terres et des eaux et de collaborer avec eux à la mise en place d'initiatives de conservation et d'intendance dirigées par les Autochtones au Manitoba. Dans le cadre d'un nouvel accord sur la nature, ces travaux feront progresser la conservation d'habitats et d'écosystèmes riches en biodiversité au profit des espèces en péril et des oiseaux migrateurs.

« Je suis ravi de voir les gouvernements du Canada et du Manitoba faire un pas de plus vers la réalisation de leur promesse de travailler avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits à l'élaboration d'un accord sur la nature, déclare Jeff Wells, vice-président responsable de la conservation boréale à Audubon. Les initiatives de conservation de la nature dirigées par les Autochtones, comme celles en voie de réalisation qui permettront de protéger 18 % du territoire de la province, sont sans contredit la solution la plus avantageuse pour les oiseaux migrateurs, pour les habitants du Manitoba et pour la planète tout entière. »

Protéger les écosystèmes essentiels et les habitats importants pour les oiseaux au Manitoba, comme ceux du bassin versant de la rivière Seal et de Pimachiowin Aki, contribue à préserver la biodiversité et à lutter contre les changements climatiques, ce qui aide le Manitoba et le Canada à respecter leur engagement de protéger 30 % des terres et des eaux d'ici 2030. Audubon suivra les progrès accomplis dans les prochains mois au cours de la mise en œuvre de l'Accord sur la nature. Dans le cadre de notre programme de conservation de la forêt boréale, nous poursuivrons notre collaboration avec nos partenaires autochtones pour nous assurer qu'ils disposent du soutien nécessaire pour atteindre leurs objectifs en matière de conservation.

[Retour au site](#)

www.audubon.org/conservation/boreal-forests

